



Centre national  
de la musique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Mercredi 19 février 2025

# Bérénice Ravache est nommée Directrice Générale déléguée du Centre national de la musique

Jean-Baptiste Gourdin, président du Centre national de la musique, est heureux d'annoncer la nomination de Bérénice Ravache en qualité de directrice générale déléguée du Centre national de la musique (CNM), à compter du 20 février 2025. Elle succède à Romain Laleix, que le président tient à remercier pour sa contribution décisive à la création et au développement de l'établissement, aux côtés de Jean-Philippe Thiellay.

Bérénice Ravache assurera, auprès du président, la direction de l'ensemble des équipes du CNM et veillera au déploiement de ses actions, en lien avec les acteurs de la filière musicale et avec les administrations de tutelle.

Forte d'un riche parcours dans le secteur des médias et de la musique, Bérénice Ravache pourra s'appuyer sur sa connaissance approfondie des acteurs et des enjeux de l'écosystème musical français, ainsi que sur une solide expérience de management et de pilotage de projets culturels.

Avant de rejoindre le CNM, Bérénice Ravache a accompli l'essentiel de sa carrière au sein de Radio France, où elle a occupé successivement plusieurs fonctions de direction. Elle a notamment dirigé la radio musicale *fip*, avant de prendre les fonctions de Directrice adjointe du réseau des 44 radios locales *ici* (ex France Bleu). Auparavant, elle avait été Secrétaire générale de Radio France, puis directrice adjointe et directrice par intérim de la musique et de la création, chargée des quatre formations musicales du groupe ainsi que de la programmation et du rayonnement de son Auditorium.

---

Centre national de la musique  
151-157 avenue de France, 75013 Paris  
cnm.fr

EPIC, sous tutelle du ministère de la Culture  
RCS Paris n°882 539 786 00047

---

## A propos du CNM

Le Centre national de la musique est un établissement public national créé en 2020, qui a pour mission de rassembler le secteur musical et des variétés, et de contribuer à son développement. Il déploie à ce titre des dispositifs de soutien financier (aides automatiques et sélectives) et d'accompagnement (formation, conseil, édition d'ouvrages, observation, production de données, études, etc.).

---

## CONTACTS

### Centre national de la musique

Nathalie LEDUC

E : [presse@cnm.fr](mailto:presse@cnm.fr)

T : 01 83 75 26 84